

JOURNAL

La GORIFFE

Volume 41 / N°3 **Août 2024**

L'ANGE-
GARDIEN



CONSEIL MUNICIPAL



Pierre Lefrançois
MAIRE

418 822-2827



Chantale Gagnon
CONSEILLÈRE
418 406-0535



Diane Giguère
CONSEILLÈRE
418 822-0548



Roger Roy
CONSEILLER
418 822-3587



William St-Cyr
CONSEILLER
418 609-2032



Félix Laberge
CONSEILLER
418 822-0541



Michel Laberge
CONSEILLER
418 822-3734

BUREAU MUNICIPAL

ADRESSE 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0
TÉLÉPHONE 418 822-1555
TÉLÉCOPIEUR 418 822-2526
COURRIEL info@langegardien.qc.ca
langegardien.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI 8 h30 à 12 h/13 h à 16 h30
VENDREDI 8 h30 à 12 h/12 h30 à 16 h

SERVICE DES LOISIRS

Camille Bouchard RESPONSABLE DU SERVICE DES LOISIRS
ADRESSE 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0
TÉLÉPHONE 418 822-1555, poste 103
TÉLÉCOPIEUR 418 822-2526
COURRIEL directionloisirs@langegardien.qc.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

MEMBRES Guy Gariépy, Paul Arseneau, Christopher Breton,
et Dominic Trudel
REPRÉSENTANTS Félix Laberge et William St-Cyr
DU CONSEIL

CLUB FADOQ « LA DÉTENTE »

Michel Poulin	PRÉSIDENT	418 822-2735
France Mathieu	VICE-PRÉSIDENTE	418 822-1897
Michel Laberge	TRÉSORIER	418 822-3734
Marianne Bédard	SECRÉTAIRE	418 822-0186
Robin Collin	ADMINISTRATEUR	418 261-8039
Margot Dubé	ADMINISTRATRICE	418 406-0656
Jacques Letarte	ADMINISTRATEUR	418 822-2307

CERCLE DE FERMÎÈRES Fermieresdelaangegardien@outlook.com

Camille Bouchard	PRÉSIDENTE
Sylvie Desmarais	VICE-PRÉSIDENTE, COMMUNICATIONS
Denise Huot	TRÉSORIÈRE
Marie-Ève Dubuis	SECRÉTAIRE
Nancy Bleney	CONSEILLÈRE 1
Johanne Lefrançois	CONSEILLÈRE 2

LA VILLA LES MÉSANGES

Paul Gariépy	PRÉSIDENT
Jean-François Bernard	VICE-PRÉSIDENT ET TRÉSORIER
Diane Giguère	SECRÉTAIRE
Gilles Drouin	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE DU COMMUNAUTAIRE
Guy Tremblay	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE DU SUIVI SERVICE INCENDIE
Gaétan Gariépy	ADMINISTRATEUR
Micheline Lefrançois	ADMINISTRATRICE
Rachel Morin	ADMINISTRATRICE
Joseph Rioux	ADMINISTRATEUR
Nicole Forbes	COORDONNATRICE DES OPÉRATIONS
CONCEPTION	Agence Edgar
IMPRESSION	Edgar, impressions

MOT DU MAIRE

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

Nous recevrons du gouvernement du Québec un montant de 1 343 643 \$ pour sa contribution au programme de la TECQ 2024-2028. Cette aide nous permettra de poursuivre les travaux de réfection et de réhabilitation de certaines de nos rues, dont les travaux sont déjà débutés depuis plusieurs années.

Domage et dommages

Je trouve dommage que, malgré de nouvelles installations et de nouveaux équipements sportifs et communautaires de qualité, nous soyons victimes de dommages matériels. Nous sommes dans l'obligation de faire l'ajout de caméras de surveillance pour nous assurer que justice soit faite et que les malfaiteurs assument le coût des réparations. Je vous rappelle que nos parcs et équipements appartiennent à toute notre collectivité. Si vous êtes témoin de certains actes qui peuvent être criminels, je vous invite à intervenir et/ou à dénoncer à notre service de police.

Camp de jour

Après un été clément et agréable pour nos jeunes du camp de jour, inutile de vous dire à quel point ils ont apprécié et participé à nos activités, très bien organisées et structurées par notre superbe équipe de moniteurs qui ont travaillé fort, puisque que nous avons eu un record d'inscriptions à notre camp de jour 2024. Merci à toute l'équipe, sous la supervision de Camille Bouchard, notre responsable des loisirs et à l'an prochain.

L'Ange-Gardien depuis 1664

Bon anniversaire à notre Municipalité, qui fêtera son 360^e anniversaire en octobre 2024. Une messe aura lieu le 20 octobre prochain pour souligner l'événement.

Les jeudis spectacle de juillet et août

Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à nos jeudis spectacle de la mi-juillet à la mi-août au parc riverain espace Fillion et qui nous ont fait des commentaires positifs. Nous allons assurément poursuivre la tradition bien implantée chez nous l'an prochain.

Tournoi de golf de la Municipalité

Notre tournoi de golf annuel aura lieu le dimanche 1^{er} septembre, au club de golf le Montmorency, en formule départ simultané à midi trente (12 h 30). Je vous invite à y participer et à vous inscrire seul ou en équipe de quatre au bureau de la Municipalité. Cette année, tous les profits du tournoi seront remis à l'organisme Villa Les Mésanges de L'Ange-Gardien.

Pierre Lefrançois, Maire.



Pierre Lefrançois, Maire



SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	2
MOT DU MAIRE	3
AVIS PUBLIC	4
• SOYEZ PRUDENTS SUR LES ROUTES!	
LOISIRS	5
• TOURNOI DE GOLF	
• CAMP DE JOUR	
• LA GRANDE MARCHÉ DU DÉFI PIERRE LAVOIE	
• PROGRAMMATION AUTOMNE 2024	
• SPECTACLES AU PARC RIVERAIN ESPACE FILLION	
AU FIL DU TEMPS...	8
L'ÉCHO DU LAC LA RETENUE	9
CALENDRIER MUNICIPAL	12



SOYEZ PRUDENTS SUR LES ROUTES!

La vitesse est l'une des premières causes de collisions sur les routes du Québec. Cela entraîne chaque année des milliers de blessés et de nombreux décès. Pour cette raison, la Sûreté du Québec souhaite vous rappeler quelques conseils de sécurité dans le but d'éviter les accidents.

Il est important de préciser que l'imposition d'une limite de vitesse n'a pas été établie dans le but de créer des effets négatifs au conducteur. Bien au contraire, cela vise à éviter d'autres conséquences beaucoup plus graves dues aux excès de vitesse, comme des blessures ou des décès. En effet, le risque de collisions et la gravité des blessures s'amplifient à mesure que la vitesse du véhicule augmente. Cela est provoqué d'une part, par les réductions du champ de vision et l'adhérence du véhicule à la route et d'autre part, par les augmentations de la distance d'arrêt ainsi que la force d'impact lorsque la vitesse augmente.

Un conducteur immobilisé, ou roulant à basse vitesse, possède un champ de vision de 180°. Cependant, ce dernier est réduit à 90° lorsqu'un conducteur roule à 100 km/h, parce que le cerveau ne peut traiter qu'un nombre limité d'informations à la fois. Pour éviter les accidents, le conducteur doit regarder haut et loin tout en gardant constamment ses yeux en mouvement sur la route.

La distance d'arrêt varie en fonction des deux éléments suivants: le temps de réaction et la distance de freinage. La durée moyenne du temps de réaction est d'environ une seconde. Cela signifie qu'un véhicule roulant à grande vitesse parcourra une plus grande distance avant de s'immobiliser qu'un véhicule roulant à moins grande vitesse.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la [Société de l'Assurance Automobile du Québec \(SAAQ\)](#).

Soyez prudents sur les routes!

PRÉVENTION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PROXIMITÉ

CONFIANCE

PARTENARIAT

SENTIMENT DE SÉCURITÉ

INTERVENTION

ENGAGEMENT

SENSIBILISATION



CAMP DE JOUR

Du 25 juin au 9 août, le camp de jour a réuni près de 200 jeunes de 4 à 13 ans dans nos nouvelles installations. Nous tenons à souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe de coordination, d'animation et d'accompagnement, de même que les sauveteurs qui ont permis aux enfants de passer un été mémorable.

L'été se termine avec les camps spécialisés de soccer (ASDPS) du 12 au 23 août et de natation et triathlon (Sports Capitale) du 12 au 16 août.



DEVENEZ PARTENAIRE COUPON-RÉPONSE

Nom et prénom de la personne contact

Téléphone de la personne contact

Courriel de la personne contact

Joueur 1 :

Joueur 2 :

Joueur 3 :

Joueur 4 :

Réservation (nbr de participants)	x 90 \$	Total:
--------------------------------------	---------	--------

Publicité pour un trou	x 150 \$	Total:
------------------------	----------	--------

Total à payer:

LE PRIX INCLUS LA LOCATION
DE 2 VOITURETTES PAR 4SOME

ÉMETTRE VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN

Municipalité de L'Ange-Gardien 6355, avenue Royale,
L'Ange-Gardien (QC) G0A 2K0

Madame, Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous inviter à devenir partenaire de l'édition 2024 du Tournoi de golf de L'Ange-Gardien qui se tiendra le dimanche 1^{er} septembre prochain, au Club de Golf Le Montmorency situé au 2700, avenue du Sault à Québec.

Par votre commandite «*un trou sur le terrain*», au coût de 150\$, vous aurez non seulement l'occasion d'aider un organisme de la communauté, mais également, d'augmenter la visibilité de votre organisation.

Et pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour vous joindre à nous sur le terre de départ? Nous aurons le retour du départ simultané/shotgun à 12h30.

Réservez vos places dès maintenant! Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner avec votre paiement.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 822-1555 ou par courriel au info@langegardien.qc.ca.

Au plaisir de vous retrouver sur le vert!

Pierre Lefrançois,
Maire et membre du Comité organisateur



LA GRANDE MARCHÉ



LA GRANDE MARCHÉ DU DÉFI PIERRE LAVOIE

Samedi le 19 octobre à 10 h

**Départ du centre communautaire
de L'Ange-Gardien**

Distance de 5 km à votre rythme

Animation et prix sur place

PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

Inscriptions sur Qidigo dès le 19 août



Zumba

110 \$ lundi 18 h 30 à 19 h 30
du 16 septembre au 2 décembre
(12 semaines) au centre
communautaire de L'Ange-Gardien



Yoga

Débutant : 185 \$ mardi 18 h 30 à 19 h 45
du 17 septembre au 3 décembre
(12 semaines) au gymnase de l'école
du Petit Prince

Avancé : 185 \$ mardi 20 h 15 à 21 h 30
du 17 septembre au 3 décembre
(12 semaines) au gymnase de l'école
du Petit Prince

50+ : 175 \$ jeudi 10 h à 11 h
du 19 septembre au 5 décembre
(12 semaines) au centre
communautaire de L'Ange-Gardien



Pickleball et badminton libre

10 \$ par terrain. Priorité aux réservations [Qidigo](#). Possibilité
de s'inscrire sur place si des places sont toujours disponibles.
Horaire sur [Qidigo](#).



Danse Country

Débutant (niveau 1) : 145 \$ jeudi 18 h
à 19 h du 19 septembre au 5 décembre
(12 semaines) au centre
communautaire de L'Ange-Gardien

Novice (niveau 2) : 145 \$ jeudi 19 h à
20 h du 19 septembre au 5 décembre
(12 semaines) au centre
communautaire de L'Ange-Gardien

Danse partenaire (débutant) : 10 \$
par semaine, par personne, payable
sur place jeudi 20 h à 21 h
du 19 septembre au 5 décembre
(12 semaines) au centre
communautaire de L'Ange-Gardien



Karaté

180 \$ mardi et jeudi 18 h 30 à 19 h 30
du 17 septembre au 5 décembre
(12 semaines) au gymnase de l'école
du Petit Prince



Course et entraînement musculaire

(plus d'informations à venir,
suivez notre page [Facebook](#))

Entraînement musculaire : jeudi 18 h 30

Course à pied : jeudi 19 h 30



Cours de gardiens avertis

(plus d'informations à venir,
suivez notre page [Facebook](#))



Club de lecture

20 \$ le premier jeudi de chaque mois
à 19 h au centre communautaire
de L'Ange-Gardien

Le mois d'août signifie depuis très longtemps le début des classes. Comment cela se passe-t-il à L'Ange-Gardien?

En 1843 : Comme il n'y a pas encore eu de maison d'école dans la paroisse, les enfants se réunissaient au rez-de-chaussée du nouveau presbytère (qui était situé dans la rue de l'Église actuellement) et un prêtre enseignait.

En 1845 : Malgré les protestations des paroissiens qui ne voient pas l'utilité de faire étudier leurs enfants et le besoin criant d'avoir de la main-d'œuvre dans les champs, l'abbé Charles-Joseph Asselin fait construire trois écoles dans la paroisse étant donné qu'il avait réussi à obtenir une forte subvention du gouvernement.

De généreux donateurs ont cédé des terrains : Michel Huot, père de Henri Huot pour l'arrondissement du Sault, Joseph Leroux, père de François Leroux, dans l'arrondissement de l'église et celui du bas est donné par Augustin Le Tartre.

Comme il y avait beaucoup d'enfants qui se présentaient, je sais qu'en septembre 1954, il y avait différentes heures d'enseignement, soit pour un premier groupe de 8 h à 10 h et de 13 h à 15 h et pour le second groupe c'était de 10 h à midi et de 15 h à 17 h. Et en janvier 1955, le Couvent (aujourd'hui l'école Le Petit Prince) était prêt à accueillir les élèves.

Un jour, je vous présenterai l'histoire du vieux couvent.

Il ne faut pas oublier qu'en octobre nous aurons une pensée particulière pour le 360^e anniversaire de la fondation de la paroisse.

À la prochaine,

Denise Laberge Morasse

SPECTACLES AU PARC RIVERAIN ESPACE FILLION

Le parc riverain Espace Fillion a accueilli le duo Seb & Jess le 18 juillet, les humoristes de Rire en fût le 25 juillet, le duo Génération Crooners le 1^{er} août et Yvan et Chantal le 8 août.

Merci d'avoir participé en grand nombre aux événements des jeudis soir et à l'an prochain !!!



L'ÉCHO DU LAC LA RETENUE

Tel qu'inscrit au plan de travail municipal concernant « LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU LAC LA RETENUE », un nouveau règlement visant à adopter des normes plus précises afin de mieux contrôler l'apport de sédiments dans le lac la Retenue a été adopté par le conseil municipal en juillet 2024. Ce nouveau règlement a fait l'objet d'une consultation publique le 5 août dernier. Celui-ci peut être consulté au bureau de la Municipalité.

L'adoption finale est prévue pour septembre 2024.

Suite au départ d'effectif à la Municipalité, le règlement concernant la mise en place d'un comité consultatif en environnement (C.C.E.) a été retardé; la reprise des travaux est prévue pour la fin du mois d'août 2024. Ce nouveau règlement vise à harmoniser nos actions avec les municipalités voisines, entres autres, et ce afin de mieux protéger le lac la Retenue et ses deux tributaires.

Comme vous le savez, le ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faunes et Parcs, propriétaire du barrage du lac la Retenue s'active présentement pour la rénovation du barrage. La Municipalité souhaite en profiter, lors de ces travaux, pour retirer des sédiments à certains endroits. Pour ce faire, des autorisations et permis sont nécessaires. À cet égard, la Municipalité est en discussion avec la direction générale de l'analyse et de l'expertise du ministère de l'Environnement.

Considérant la complexité de ce dossier, la Municipalité a octroyé un contrat à l'Organisme bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM). Ceux-ci auront la responsabilité de remplir les formulaires demandés et de procéder aux analyses requises par les professionnels du ministère de l'Environnement.

Le coût de ce contrat est défrayé par le FONDS DE RÉSERVE de l'association du lac la Retenue, dont les sommes proviennent des Municipalités de L'Ange-Gardien et de Boischatel.

Assemblée générale annuelle de l'association du lac la Retenue.*

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de l'association du lac la Retenue se tiendra le mardi 10 septembre 2024 à 19 h au centre communautaire de la Municipalité de L'Ange-Gardien, situé au 70 rue du Tricentenaire.

Des suivis des diverses actions prévues au plan de travail municipal « LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU LAC LA RETENUE » vous seront présentés de même que les travaux réalisés dans le cadre du projet ÉcoAction. Tous les riverains, personnes et organismes qui sont intéressés par le lac la Retenue et ses affluents ainsi que par la réserve d'eau potable de L'Ange-Gardien et Boischatel sont les bienvenus. Également, ce sera le moment de vous impliquer dans le conseil d'administration de l'association du lac la Retenue afin de contribuer à la préservation de notre plan d'eau. Nous vous attendons en grand nombre.

*SOURCE : ASSOCIATION DU LAC LA RETENUE

Des travaux réalisés par l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) en partenariat avec l'association du lac la Retenue et la Municipalité de L'Ange-Gardien*

Pour l'année en cours, plusieurs initiatives ont été entreprises et sont prévues afin de limiter les apports de sédiments d'origine anthropique dans le lac la Retenue. Ces actions sont essentielles pour préserver la qualité de l'eau et l'écosystème de ce lac.

En juin dernier, 18 seuils dissipateurs d'énergie ont été aménagés dans un fossé de voie le long de la rue de la Rivière afin de ralentir l'écoulement de l'eau, diminuant ainsi l'érosion des sols environnants. Un ponceau en mauvais état a également été remplacé dans le cadre ces travaux.

Pour les mois à venir, une campagne de sensibilisation auprès des riverains est prévue. Cette initiative vise à informer les résidents sur les meilleures pratiques à adopter pour réduire les apports de sédiments. En parallèle, des travaux de stabilisation végétale seront effectués sur les berges vulnérables à l'érosion le long de la rivière la Retenue.

Ce projet est réalisé avec l'appui financier du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique et de son programme ÉcoAction qui finance le projet à 50 %, par une contribution financière de l'Association des riverains et par des disponibilités de main-d'œuvre et d'équipements offerts par la Municipalité de L'Ange-Gardien.

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez proposer des idées de projet, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de l'OBV Charlevoix-Montmorency, qui sera ravie de vous entendre.

L'ÉCHO DU LAC LA RETENUE

À la rencontre de l'omble de fontaine : un trésor de nos rivières.

L'omble de fontaine, également connu sous le nom de truite mouchetée, est un poisson emblématique de nos cours d'eau. Sa présence est un indicateur de la qualité de l'eau et de la santé de nos écosystèmes aquatiques. L'omble de fontaine affectionne les eaux froides et bien oxygénées des ruisseaux et des rivières. En général, il prospère dans des habitats où la température de l'eau est fraîche. La qualité de l'eau est primordiale pour sa survie; il préfère des eaux claires et non polluées.

Les éléments clés de son habitat comprennent :

- 1. Température de l'eau :** Une température idéale pour l'omble de fontaine se situe entre 10°C et 15°C, ce qui explique sa prédilection pour les ruisseaux ombragés.
- 2. Oxygénation :** L'oxygène dissous dans l'eau est crucial pour la survie de l'omble de fontaine. Les eaux turbulentes, telles que les rapides et les chutes d'eau, augmentent la teneur en oxygène de l'eau, créant des conditions idéales pour ce poisson.
- 3. Zones de reproduction :** Les frayères sont des zones spécifiques où l'omble de fontaine se reproduit. Elles sont généralement situées dans des parties peu profondes des cours d'eau, avec des substrats composés de gravier. Ces substrats permettent une bonne circulation de l'eau, évitant ainsi la sédimentation excessive qui pourrait étouffer les œufs.
- 4. Alimentation :** Ce poisson est un carnivore opportuniste. Il se nourrit principalement d'insectes aquatiques, de petits crustacés et parfois de petits poissons.

Protéger ce poisson et son habitat, c'est protéger la qualité de nos eaux et la beauté naturelle de notre région.

*SOURCE GUILLAUME RACINE OBV CHARLEVOIX-MONTMORENCY



 **LOGEMENTS À LOUER (2½ - 3½ - 4½)**
Résidence Certifiée pour personnes autonomes
de 65 ans et plus, exploitée dans un but non lucratif

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE VISITE
418 822-2662
info@villalesmesanges.ca
villalesmesanges 

32, du Tricentenaire, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0
À 5 minutes des Chutes Montmorency
(incluant 2 repas, électricité, câble de base,
ascenseur, stationnement et buanderie gratuits,
sécurité et surveillance 24/24, 7 jours)



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE

Nous vous invitons à nous contacter afin de faire rayonner votre entreprise au sein de votre municipalité.

418 822-2526 info@langegardien.qc.ca

Prenez l'habitude PLUmobi)e

pour information et réservation :

plumobile.ca

418 827-8484



CENTRE DENTAIRE

**SOPHIE
RINGUET**

La référence pour les soins dentaires sur la Côte de Beaupré.
Dans un environnement à la fine pointe de la technologie,
chaque patient est traité par une équipe dévouée,
professionnelle et respectueuse.

6140, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0

info@drs.ca

T 418 406.1561

centredentairesophieringuet.ca



AOÛT 2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
				Spectacle Parc riverain		
4	5	6	7	8	9	10
Café-rencontre Église				Spectacle Parc riverain		
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
			CCU			
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
Café-rencontre Église						
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
			CCU			
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
Café-rencontre Église						
13	14	15	16	17	18	19
			CCU			
20	21	22	23	24	25	26
Messe 360 ^{ème} Café-rencontre Église						La grande marche
27	28	29	30	31		
				Halloween		

Recyclage	Déchets et résidus alimentaires	Écocentre	Collecte feuilles et résidus verts	Conseil municipal	Comité consultatif d'urbanisme

M. LÉGARÉ

DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE DE PRODUITS SURGELÉS
À DOMICILE DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ



6328, BOULEVARD STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN
TÉL. 581 398-1661



LES DÉLICES ROYALES PIZZÉRIA ET CRÈMERIE

**Laissez-vous tenter
par une note sucrée ou salée
selon le rythme des saisons!**

POUR COMMANDER

PAR TÉLÉPHONE: 418 406-1746

PAR INTERNET: WWW.LESDELICESROYALES.CA

SUR PLACE: 6395 AVENUE ROYALE, L'ANGE-GARDIEN

CONÇU ET IMPRIMÉ PAR

EDGAR

Image de marque
Design graphique
Sites web
Impression



agenceedgar.ca